



Service
de l'Information
Aéronautique

DSNA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP AIRAC 096/26

Date AIRAC : 11 JUN 2026
Date de publication : 07 MAY 2026

Objet : Réhabilitation en phase de la voie M

En vigueur : Du vendredi 26 juin au lundi 24 août 2026

Lieu : AD : PARIS CHARLES DE GAULLE LFPG

RÉHABILITATION D'UNE PORTION DE LA VOIE MIKE

PRÉAMBULE

Dates effectives de l'opération :

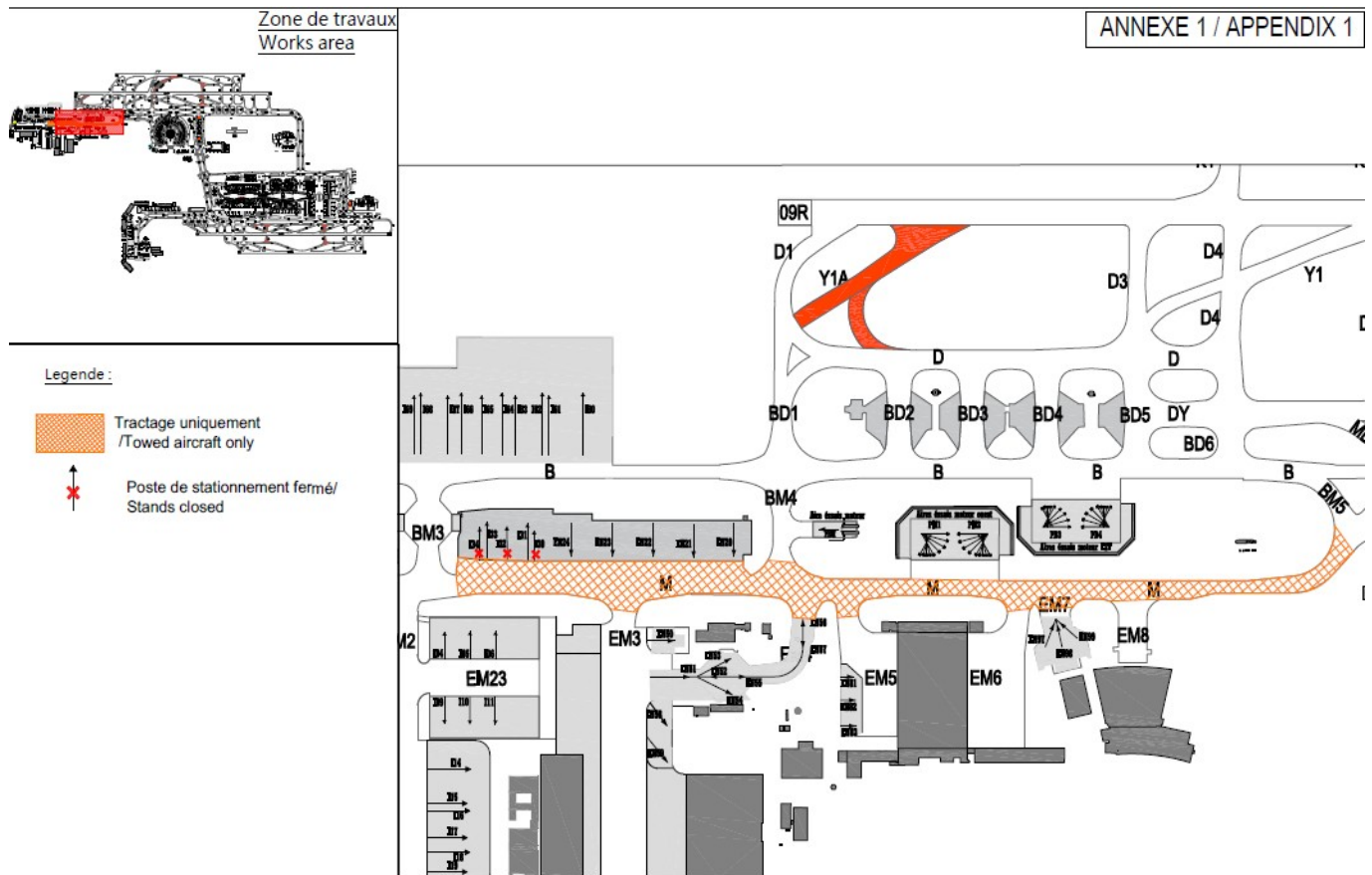
Ces dates sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM.

Dispositions générales :

La voie Mike nécessite une réhabilitation de sa couche de roulement.
Seuls les avions tractés sont autorisés dans les zones ci-dessous.

PHASE 1 : DU 26 JUIN AU 4 AOUT

PORTION DE VOIE MIKE INTERDITE AUX AVIONS AUX MOTEURS



Restriction H24 de la voie M de BM3 à BM5 exclues
H24 restriction of taxiway M from BM3 to BM5 excluded

Annexe 1

DESCRIPTION DES TRAVAUX (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIÉES)

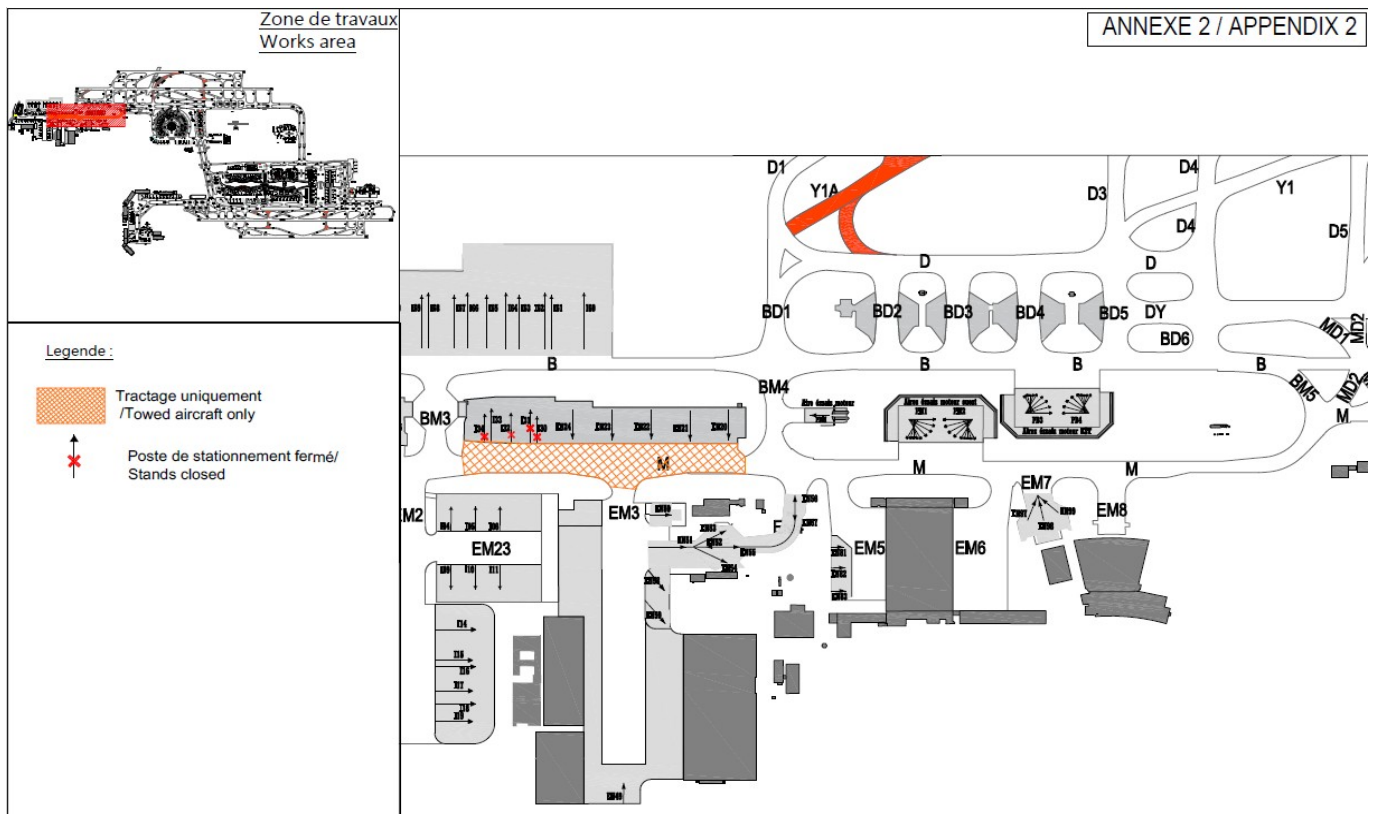
Impact opérationnel :

- Circulation au sol :

Interdiction de circulation des avions aux moteurs sur la voie M entre les taxiways BM3 et BM5 exclus.
Fermeture des postes I30, I32 et I34.
Postes I31 et I33 utilisés en garage pour Air France

PHASE 2 - DU 4 AU 24 AOÛT

PORTION DE VOIE MIKE INTERDITE AUX AVIONS AUX MOTEURS



ANNEXE 2 / APPENDIX 2

Restriction H24 de la voie M de BM3 à BM4 exclues

H24 closure of taxiway M from BM3 to BM4 excluded

Annexe 2

DESCRIPTION DES TRAVAUX (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIÉES)

Impact opérationnel :

- Circulation au sol :

Interdiction de circulation des avions aux moteurs sur la voie M entre les taxiways BM3 et BM4 exclus.

Fermeture des postes I30, I31, I32 et I34.

Postes I31 utilisé en garage pour Air France